

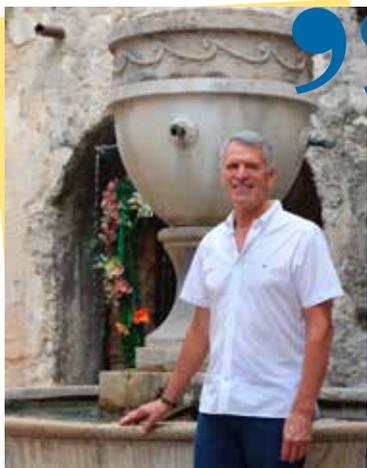
Mini Le Mag

de Saint-Paul de Vence

SEPTEMBRE
OCTOBRE
NOVEMBRE
2024

S A I N T
P A U L
D E
V E N C E

Le mot du Maire



Place à la rentrée ! Comme chaque année, à l'heure où les enfants ont retrouvé les bancs de l'école, le mois de septembre s'annonce rythmé. Dans notre commune, nous avons souhaité que celui-ci soit aussi un temps de réflexion et d'action en faveur de notre biodiversité.

C'est pourquoi **septembre sera le "mois de l'environnement"**. De nombreux rendez-vous le jalonnent pour **sensibiliser et permettre d'agir concrètement** : World Cleanup Day (journée mondiale du nettoyage de notre planète), Journée des Fresques, concertation citoyenne "réfléchissons ensemble à notre environnement de demain"...

Car il nous faut être lucide ; les récentes données scientifiques confirment l'étendue sans précédent de l'érosion du vivant. Pourtant, s'engager pour notre planète, c'est préserver ce qui compte pour nous : nos paysages, ce terroir qui forge notre identité locale, et donc ce sentiment d'appartenance.

Alors, en cette période de rentrée, restons mobilisés !

Jean-Pierre Camilla

De la culture à foison : la Micro-Folie se dévoile

Imaginez pouvoir contempler *La Joconde* de De Vinci pendant des heures sans quitter notre commune, ou pouvoir zoomer sur *la Nuit étoilée* de Van Gogh pour en saisir tous les détails... Impossible ? Et pourtant ! Début octobre, la Micro-Folie de Saint-Paul-de-Vence, implantée à la médiathèque, ouvrira ses portes. **Porté par le Ministère de la Culture et coordonné par le parc de la Villette, et subventionné par le Département des Alpes-Maritimes, ce dispositif vise à rendre accessibles les collections des plus grands musées et institutions culturelles.**

"Du Louvre au Musée d'Orsay en passant par le Château de Versailles, c'est **une proposition culturelle inédite et extraordinairement riche** que nous nous apprêtons à accueillir", commente Laurence Hartmann, 1^{ère} adjointe déléguée notamment à la culture. Équipée d'un grand écran et de tablettes permettant à chacun d'explorer ce qui lui plait, l'intéresse ou l'intrigue, la médiathèque étoffe un peu plus son offre. "Dans un premier temps, ce sont les élèves de la Fontette et des écoles des communes voisines qui auront accès à la Micro-Folie. Nous ouvrirons, ensuite, au grand public. **Les Saint-Paulois pourront alors plonger dans**



l'univers des plus grands peintres, explorer des œuvres et des lieux mythiques, et vivre des expériences variées, en mode libre ou guidé", détaille Julie Quere, chargée de la médiathèque.

Une bonne nouvelle culturelle et artistique pour tout le territoire !

LE CHIFFRE DU MOIS

1,3 million de visiteurs

estimés entre le 1^{er} juillet 2023 et le 30 juin 2024. Ce chiffre résulte de la fréquentation réelle, enregistrée par le logiciel Videtics, et d'une estimation pour les mois sans données.

MAGAZINE D'INFORMATION ÉDITÉ PAR LA VILLE DE SAINT-PAUL-DE-VENCE

// **Directeur de la publication** : Jean-Pierre Camilla // **Rédaction** : Venere Renard (com.mairie@saint-pauldevence.fr) // **Crédits photo** : Service communication de la mairie
Conception et mise en page : CreaMania // **Impression** : Riccobono // Imprimé en 2450 exemplaires.

IMPRIM'VERT*



Ça bouge

à Saint-Paul-de-Vence

Un tableau saint-paulois exposé à Aix-en-Provence

Souvenez-vous ; nous vous l'avions annoncé... Inscrit au titre des monuments historiques, le tableau *Saint-Matthieu et l'ange* de Jean-Daret, qui fait partie des trésors de l'église Collégiale, est désormais exposé au Musée Granet à Aix-en-Provence. Pièce maîtresse de l'exposition dédiée au peintre du Roi de Provence, il a fait l'objet d'une restauration complète.

→ L'exposition est visible jusqu'au 29 septembre 2024. Le tableau reviendra dans notre commune le mois suivant.



Chapelle Saint Roch : continuons à nous mobiliser !

Après quelques mois, ils sont quasiment une quarantaine de donateurs à avoir participé à l'appel aux dons lancé pour la chapelle Saint Roch. Au total : **environ 14 000 € ont déjà été collectés, soit près de 30 % de l'objectif.**

« Il est essentiel que nous restions mobilisés autour de la restauration et de la valorisation de notre chapelle qui fait partie du patrimoine religieux de notre commune. Nous préservons ainsi notre identité locale et pourrons la transmettre aux générations futures. », a rappelé Laurence Hartmann, 1ere adjointe déléguée au patrimoine.

Le + : en contribuant à cette collecte, les donateurs peuvent bénéficier d'une **réduction fiscale relevée à 75% jusqu'au 31 décembre 2025.**

→ Informations sur le site de la Fondation du Patrimoine : www.fondation-patrimoine.org/92426



L'inventaire du patrimoine vernaculaire saint-paulois publié

À l'automne 2021, notre commune, en collaboration avec le SIVOM Pays de Vence, se lançait dans la réalisation d'un inventaire du patrimoine vernaculaire. Après trois années de travail, notre village révèle les secrets de son passé rural sur le site internet de la Région Sud : <https://dossiersinventaire.maregionsud.fr/>

Une seconde ligne scolaire voit le jour

Afin de soutenir l'initiative de la mairie de demander un bus complémentaire à la CASA, de nombreuses familles avaient répondu, l'an dernier, à un sondage lancé par les Affaires Scolaires. **Objectif : permettre la prise en charge des enfants vivant notamment dans les quartiers des Gardettes et des Espinets.** Bonne nouvelle

! Après des mois de négociation, **la CASA vient d'annoncer l'ouverture d'une nouvelle ligne scolaire, nommée Ours Brun, à compter du lundi 2 septembre.**

→ Pour avoir des informations concernant le trajet et les tarifs, rapprochez-vous du service des Affaires scolaires.



L'excellence saint-pauloise récompensée

À l'occasion de la cérémonie du 14 juillet, les bacheliers saint-paulois ayant obtenu la mention « très bien » ont été reçus par M. le Maire, Jean-Pierre Camilla, et le conseil municipal, en présence du Député de la Nation, Bryan Masson.

Andréa Brénéol, Louise Guenard, Angélique Mestre, Anaïs Vignon, Tristan Barissat, Mathieu Guarneri et Clémence Camilla ont été félicités pour leurs efforts en recevant notamment une carte-cadeau FNAC.

« Avoir le bac, c'est une chose, mais avoir la mention "très bien" démontre votre investissement personnel. Je voudrais aussi saluer vos parents et vos familles ; leur rôle dans votre réussite est indiscutable. Ils vous ont accompagnés, ont su trouver les mots qu'il fallait pour vous encourager, vous reconforter... », a indiqué M. le Maire lors de son allocution.

Souvenez-vous... Lors de la première cérémonie destinée aux bacheliers en 2022, Olivia Chianelli avait été récompensée pour sa mention "très bien". À la rentrée, cette brillante étudiante intégrera l'École Polytechnique. Félicitations à elle pour ce beau parcours !

Saint-Paul-de-Vence is in the air

Après plusieurs mois de travail, c'est officiel ; **depuis début juin, un Airbus A220 d'Air France, baptisé Saint-Paul-de-Vence, a été mis en ligne.** « Depuis quelques années, Air France a renoué avec la tradition de baptiser ses nouveaux avions du nom d'une ville française. **Quelle fierté de voir notre village associé à l'une des plus prestigieuses compagnies aériennes !** C'est une très belle opportunité de visibilité dans le monde entier et je tiens à remercier, pour cela, Anne Rigail, la Directrice Générale Air France », a réagi M. le Maire, Jean-Pierre Camilla.



Un trésor saint-paulois de 1932 retrouvé !

C'est en Bretagne qu'a été découvert un exemplaire des **Remparts**. Datant de 1932, ce journal bimensuel avait été édité par Freinet et ses élèves à Saint-Paul-de-Vence. Au-delà de la description qui y est faite des écoliers, on peut y lire de nombreuses anecdotes comme, par exemple, les jujubes : « Hier, nous sommes allés aux Serres avec Elvio et son frère. Nous partons à quatre heures et demie. En arrivant, nous mangeons une grappe de raisin, puis nous remontons à Saint-Paul. A Saint-Antonin, Jean appelle Mme Barral : donnez-nous quelques jujubes, s'il vous plaît ».

La municipalité remercie Anne Legoubé d'avoir légué à la commune cet exemplaire original.



Vie quotidienne

À NE PAS MANQUER !

Une réunion d'information sur l'extinction du réseau cuivre au profit de la fibre optique aura lieu **le jeudi 17 octobre à 18h à l'Auditorium.** Venez donc vous renseigner sur cette transition et poser vos questions aux équipes de l'opérateur d'infrastructure fibre et aux opérateurs commerciaux.

LE 3677, UN NUMÉRO D'URGENCE POUR SIGNALER LA MALTRAITANCE ANIMALE

Vous êtes témoin d'un mauvais traitement sur un animal domestique ? Depuis le 24 juin, vous pouvez signaler toute maltraitance en composant le 3677. **Ce numéro vert, gratuit, est disponible 7j/7, 365 jours/an.**

FERMETURE TEMPORAIRE DU BUREAU DE POSTE

À compter de fin septembre, le bureau de poste fermera en raison de travaux dans le bâtiment, pour une durée de 3 semaines.

→ Avis aux usagers ! Les bureaux de poste les plus proches se trouvent à la Colle-sur-Loup (rue Georges Clémenceau) et à Vence (83 avenue Victor Tuby).

FRÉQUENCE SAINT-PAUL SERA SUR LES ONDES À LA RENTRÉE

À la mi-septembre, la **webradio "Fréquence Saint-Paul"** sera audible depuis le site internet de la mairie : www.saintpauldevence.org. Vous pourrez également y accéder depuis les plateformes d'écoute, comme Deezer, Spotify... À l'antenne : des portraits de Saint-Paulois, les actualités locales, des idées de sorties, des infos pratiques... Restez donc branchés !

“ La roche est une chair faite de veines ; elle vit. Mais contrairement à nous, elle est éternelle ! ”



C'est dans son atelier, niché dans un coin de verdure, que **Trizan** nous reçoit. **Initié à la sculpture** par son oncle, Tizio, il perpétue ainsi la tradition familiale, si chère à ses origines florentines, **du travail du marbre et de la pierre locale**. Le temps d'une visite, l'artiste nous partage quelques-uns de ses secrets. Un instant suspendu où la géologie ne fait qu'un avec l'œuvre !



// Quand et pourquoi vous êtes-vous intéressé à la pierre ?

Mes aïeux m'ont transmis leurs connaissances sur les roches. J'ai commencé à travailler à partir de 14 ans et j'y ai immédiatement pris goût. **Pour moi, la pierre est une chair, avec des veines ; elle vit et doit donc être considérée en tant que telle.** Les roches ont des racines profondes, une mémoire

archéologique ; elles sont d'avant l'homme. Elles n'ont même pas à attendre la mort.

// Comment procédez-vous ? Avez-vous un processus de création ?

Au début, je copiais pour apprendre mais très vite, je me suis rendu compte que les anciens faisaient mieux que moi ! J'ai donc décidé de ne pas m'empr-



Le saviez-vous ?

Le nom Trizan est un hommage à ses origines. Il fait référence à la notion de 3^e génération (tri) et au nom familial (Zanutto).

sonner dans une idée. **Le concept doit sortir en partie de la roche, de l'imaginaire et de la suggestion.**

C'est du bloc brut, naturel, que naissent mes idées ; je les fais revivre vers une autre dimension, d'une apparence plus esthétique, plus interrogative. En le travaillant, je fais lentement surgir une ébauche que j'affine avec le temps. Par exemple, quand on m'a demandé d'orne l'entrée de l'école, j'ai sculpté et ciselé deux gros blocs en calcaire, dont l'un comporte une belle ardoise.

Les enfants pénètrent ainsi, tous les jours, dans cette œuvre du savoir ; elle les invite à écrire, à revendiquer leurs idées, à s'émanciper...

// Justement, notre village abrite quelques-unes de vos œuvres. Comment cela se fait-il ?

La municipalité nous a toujours fait travailler. Les Maires nous ont toujours fait confiance. C'est ainsi que j'ai habillé l'entrée de l'école (cette œuvre de 20 tonnes a nécessité 6 mois de travail). J'ai également réalisé les jardinières qui font face à l'Office de Tourisme, la petite fontaine (représentant 2 mois de travail) ou encore l'appareil photo. L'idée là était de capter l'attention, de faire sourire... D'ailleurs, c'est assez cocasse car les touristes prennent mon appareil en photo !

// Sur quoi travaillez-vous en ce moment ?

Actuellement, mon travail est plus axé sur la technique, à travers les "carottes" de forage. Tout à fait par hasard, j'ai été confronté à un stock qui m'a donné envie de faire des recherches approfondies ! Après analyse, les "carottes" de dimensions variées sont stockées, codifiées puis tombées hors d'usage ; elles sont rejetées dans l'oubli.

Les ayant récupérées, puis soumises à un traitement selon leurs composants (schiste / granit, marbre, marne,



charbon...), notamment le sablage ou à un nouvel érodage, je les transforme, les métamorphose.

Je les transfigure alors en objets d'art, la plupart d'obédience totémique.

// Quel(s) conseil(s) donneriez-vous à un jeune artiste ?

Il faut qu'il ait une approche de la matière en toute liberté. Bien évidem-

ment, il lui faut aimer les roches et qu'il réfléchisse à ce qu'il va entreprendre. C'est un luxe d'être un artiste dans le monde actuel.

// Si vous deviez résumer notre village en quelques mots...

Saint-Paul-de-Vence, ce sont des parents qui offrent à leur fils la possibilité de s'épanouir.

→ *Atelier Luc Trizan, 12 rue Grande*

“ En 9 mois, j'ai intégré l'Élite Performance Academy, puis l'équipe de handball de la Grande-Bretagne !



S'apprêtant à étudier en 2^e année en Philosophie, Politique et Économie à l'université de Loughborough (Angleterre), **Luca Pearson a récemment intégré l'équipe de handball de la Grande Bretagne.** Occupant le poste de gardien, il prendra notamment part aux qualifications pour les championnats européens. L'occasion d'aller à la rencontre de ce Saint-Paulois qui a évolué sur les terrains collois.

// Quel a été ton parcours sportif ?

Après nos débuts à l'US Cagnes, nous avons rejoint, avec Nolan, le SPCOC à La Colle-sur-Loup. On s'intègre très rapidement dans l'équipe et on gagne beaucoup de championnats. En 2013, on part à Terramo (en Italie) et on gagne le tournoi. Avec les conventions, on a tous bougé à Vence, après un passage à Villeneuve.

// Comment as-tu intégré l'équipe de la Grande Bretagne ?

J'ai choisi d'aller étudier à Loughborough car c'est une université très sportive. Beaucoup d'athlètes s'entraînent là-bas, les équipements sportifs sont excellents. J'ai intégré l'équipe de hand de l'université. Puis, petit à petit, je me suis fait repérer ; **j'ai intégré l'EPA (Élite Performance Academy) pour ensuite me retrouver en GB U20... Tout ça en 9 mois !**

Ayant la double nationalité (mon papa est britannique), je suis donc très fier de représenter la Grande Bretagne !

// Comment s'organisent tes journées en tant qu'étudiant et sportif de haut niveau ?

Mes journées en Angleterre sont souvent très chargées. Généralement, mon premier entraînement de la journée débute à 7h00. Je vais ensuite en cours (cette année, j'avais environ 25h00 de cours par semaine) et à la salle. Je finis ma journée par un deuxième entraînement le soir, de 21h à 22h30. Mon planning n'est

// D'où te vient cette passion pour le handball ?

J'ai débuté à l'âge de 6 ans. Mon pote Nolan avait son frère qui y jouait. Le hasard a bien fait les choses ! J'ai tout de suite trouvé ce sport motivant et j'y ai trouvé ma place.

// Pourquoi as-tu choisi d'être gardien ?

J'ai trouvé mon poste assez naturellement ; j'avais de bons réflexes et **j'aimais cette pression d'être un peu le dernier rempart avant le but.** D'ailleurs, on m'appelait "Le Mur" (rires).



pas aménagé mais l'équipe enseignante est très compréhensive quand je dois m'absenter plusieurs jours pour le hand.

// Tu viens de t'envoler pour le Kosovo afin de participer à la qualification aux championnats européens... Quel est ton ressenti ?

C'est une chance extraordinaire. C'est un mélange d'excitation (par peur de l'inconnu), de fierté (je fais partie de l'équipe de la Grande Bretagne) et de dépassement de soi. Le niveau ne va pas être facile mais j'ai hâte d'être challengé et de me montrer sous mon meilleur jour.

// Quelles sont tes ambitions personnelles ?

Je viens d'avoir mes résultats d'examens et je suis accepté en deuxième année. **J'aime le fait de pouvoir continuer mes études et de pouvoir jouer au hand à un haut niveau.**

C'est flatteur de penser que je pourrais peut-être continuer dans le hand, mais je préfère assurer mes arrières et être diplômé d'une bonne université au cas où...

// Quel(s) conseil(s) donnerais-tu à un enfant passionné de handball ?

Il faut y croire, mais surtout **toujours respecter son adversaire et jouer fair play**. En fait, mon petit frère, Timo (13 ans), joue au hand à La Colle-sur-Loup. J'adore quand il m'appelle pour me parler de ses matchs ! Il n'est pas gardien, mais tout le jeu collectif est lié ! Il est très bon. D'ailleurs, ce serait drôle de se retrouver un jour sur le terrain...

Son fait insolite

"J'ai joué plusieurs années avec Elliott Desblancs qui fait maintenant partie de l'équipe de France !"



De nouvelles œuvres dans l'espace public

Cet été encore, des œuvres d'art se sont invitées dans l'espace public saint-paulois. Présentation...



"Ferrari 250 GTO Streamline 2023" d'Antoine Dufilho

Où la voir ? Sur le toit de l'Auditorium

Prêtée gracieusement par la Galerie 337 jusqu'à mi-novembre, l'œuvre d'Antoine Dufilho représente la célèbre voiture de course grand tourisme construite par Ferrari au début des années 1960. **Autodidacte et passionné d'automobile, l'artiste l'a réalisée à partir d'une nouvelle technique, la streamline, pour un rendu plus fin, plus léger et plus aérodynamique.**

Sa fiche technique

- > **Hauteur :** 205 cm
- > **Poids de l'œuvre :** 1800 kg
- > Réalisée à partir de plaques de métal inoxydable et aluminium



"Grammatologie : Type A" d'Ora-ïto

Où la voir ? Lavoir - Place de Gaulle
Prêtée gracieusement par la Podgorny Gallery et visible jusqu'à la mi-novembre, l'œuvre du célèbre designer industriel

interpelle par son minimalisme, ses *forms without function* et le jeu des couleurs. Faisant écho à l'exposition accueillie cet été par la galerie, elle

"Incontro musicale" de Tiziano

Où la voir ? Place de la Courtine

Initié à la sculpture dès son plus jeune âge et formé dans les ateliers de Carrare, Tiziano explore, avec le marbre, son matériau de prédilection, l'infiniment fin, le grandiose, la transparence, le sublime. L'artiste mouginois travaille également le bronze, le métal, la résine et tout type de pierre. **Lyrique, l'œuvre "Incontro musicale" a été créée en 2006 et sera visible dans notre commune jusqu'en juin prochain.**

Sa fiche technique

- > Poids de l'œuvre : 600 kg
- > Réalisée en marbre de Carrare



Sa fiche technique

- > Poids de l'œuvre : 40 kg
- > Réalisée à partir d'aluminium peint et résine

dévoile l'essence du vocabulaire formel d'Ora-ïto en tant qu'artiste.

DOSSIER SPÉCIAL

À l'heure de la rentrée

Des restaurants de l'école et de la crèche **toujours au top !**

L'école et la crèche continuent de se démarquer par leur excellence. En juin, les deux établissements se sont vu renouveler leurs labels Ecocert "En cantine". **Pour la seconde année consécutive, le restaurant scolaire de La Fontette décroche le niveau 3, soit le niveau le plus élevé**, avec entre autres 68% de produits bio par an servis dans les menus (en valeur d'achat). Parallèlement, **la crèche maintient son niveau 1**.

"Cette labellisation vient récompenser le travail mené afin de proposer **une restauration plus durable, plus bio, plus locale et plus saine à nos enfants**", indique Edith Cauvin, adjointe déléguée aux affaires scolaires et à la crèche. "Nous ne comptons pas nous arrêter là. **Désormais, nous visons le niveau "excellence"** et espérons proposer 80 à 100% de produits bio", nous indique Nathalie Laguna, responsable du service des affaires scolaires, avant de nous préciser que "cette récompense vient saluer le travail réalisé par l'ensemble de l'équipe : en cantine, évidemment, mais aussi les animateurs qui sensibilisent les enfants à la lutte contre le gaspillage, les équipes administratives... C'est un cercle vertueux que nous sommes parvenus à mettre en place ; nous poursuivrons donc dans cette voie".



L'équipe de la crèche Le Mas des P'tits Loups.



L'équipe de la restauration scolaire et de l'animation de l'école La Fontette.

Le saviez-vous ?



Pour éviter le gaspillage, le restaurant scolaire a mis en place de nombreux outils et indicateurs destinés aux enfants. Par exemple, il existe un "gâchis-mètre à pain" et **les entrées sont proposées en deux formats : "grande faim" et "petite faim"**.

Une année dépayssante à la crèche !

Place au voyage pour cette nouvelle rentrée ! Au cours de ces prochains mois, la vie du Mas des P'tits Mas sera axée "**autour du voyage**". Des drapeaux du monde entier ornent déjà les murs intérieurs. Quant à la semaine du goût, elle s'annonce aussi surprenante qu'exotique. C'est certain ; cette année, nos p'tits loups vont voir du pays !

Le saviez-vous ?



Les noms des différents services évoluent également avec le thème de l'année ; ainsi les bébés deviennent "des petits aviateurs", les jaunes sont de "petits randonneurs"...

Projet passerelle : la rentrée se prépare dès l'été !

Pour faciliter l'entrée des tout-petits à l'école maternelle, la crèche municipale a mis en place, depuis quelques années, le projet passerelle **pour accompagner la transition vers le milieu scolaire**. Ainsi, les petits saint-paulois ont pu **découvrir leurs futurs lieux de vie, les équipes enseignantes et encadrantes et leurs futurs camarades**, durant les temps scolaire et périscolaire. *“Ces sorties sont très attendues par les enfants mais aussi par les parents. Cette immersion à l'école et pendant l'accueil de loisirs permet de rassurer les familles ; le départ en vacances se fait plus sereinement”*, commente la direction du Mas des P'tits Loups.



Des pensionnaires à carapace aident à l'adaptation

Elles jouent un rôle clé à la crèche mais se font discrètes. Pensionnaires depuis de nombreuses années, Gommelette et Bigoudi sont deux tortues qui donnent, quotidiennement, le sourire aux enfants.

Au-delà de contribuer aux apprentissages, dont celui de l'autonomie, elles se révèlent importantes à la rentrée, lors de l'adaptation qui est souvent synonyme de première séparation avec les parents. *“Elles ont le pouvoir d'adoucir le cœur de nos nouveaux arrivants qui trouvent du réconfort auprès d'elles. Les séparations se font plus en douceur”*, expliquent Elorah Ambacher et Estelle Golterman, éducatrices de jeunes enfants.

En créant la surprise, en apportant de la joie, en suscitant la curiosité... Elles procurent de nombreuses émotions aux petits qui apprécient leur présence quotidienne.

“Tout comme Nala, Gommelette et Bigoudi nous permettent également de sensibiliser les enfants au bien-être animal, et plus généralement à notre rapport avec la nature. Ils comprennent très rapidement que ce ne sont pas des jouets et qu'il faut, au contraire, en prendre soin. Ils sont d'ailleurs très attentionnés”, conclut la direction du Mas des P'tits Loups



Écran numérique interactif : l'école s'équipe

Il y a du nouveau à La Fontette ; **dès la rentrée, les écoliers vont découvrir des écrans numériques interactifs (ENI) dans les 9 classes de l'école élémentaire et dans les 2 grandes sections de la maternelle**. Les craies et les feutres laisseront désormais la place au tactile. Connecté au WIFI, ce nouvel outil offre une infinité de possibilités pédagogiques pour l'équipe enseignante qui se verra également remettre une tablette par classe.

“Ces ENI, qui représentent un investissement de plus de 43 400€, sont un vrai atout pour les instituteurs et les enfants. Ainsi, nous réaffirmons notre volonté d'offrir un équipement de qualité à notre jeunesse afin de favoriser son apprentissage. C'est pourquoi nous avons sollicité le soutien financier du département dans le cadre du «SMART Deal»”, indique Jean-Pierre Camilla, Maire de la commune.

L'esprit des JO s'est emparé...

... de la crèche

Le temps d'une journée, le Mas des P'tits Loups s'est transformé en une terre olympique. Des parcours moteurs avaient été installés dans toute la crèche. **Accompagnés de leurs parents durant le temps d'accueil du matin, les petits athlètes ont participé à de nombreuses activités sportives : jeux de ballons, échasses...**

"Tous nos champions ont été persévérants ; ils ont donc été décorés d'une jolie médaille confectionnée par les équipes", ont conclu Virginie Giraud et Manuela Misuri en charge de la structure.



... et de l'école maternelle !

À l'initiative de l'enseignante Christine Tour, les Jeux Olympiques étaient célébrés à l'école de la Fontette, à la mi-juin. Après avoir fait défiler la flamme olympique dans la cour et dans le village, **les grandes sections se sont "défiées" tout au long de la journée, lors d'épreuves sportives.** Ce moment sportif s'est conclu par une remise des médailles à tous les participants.

Mais au fait, d'où vient cette idée ? Christine Tour nous explique : *"cela faisait sens. Durant l'année scolaire, nous avons étudié les continents. Nous avons également travaillé sur la numération à travers les résultats de la Coupe du monde de rugby. Sans oublier que nous avons également un cours de sport par semaine : balle ovale, hockey, saut de haies, initiation de boxe..."*



Les associations saint-pauloises ont le cœur sur la main

Le milieu associatif est souvent le théâtre d'actions généreuses. Et les associations saint-pauloises le confirment ! **Début juin, Nid'Art parvenait à récolter 6 700€ lors de la journée Art & Heart.** Organisée à cette occasion, la vente aux enchères était destinée à une autre association : Prothèse-moi, venant en aide notamment aux blessés de guerre.

C'est également un élan de générosité qui a incité l'**Aiki Jutsu Côte d'Azur à reverser les recettes de son gala annuel à l'association fédérée pour le don du sang bénévole de Saint-Paul-de-Vence.**

"Je connais l'action que ses membres et son président mènent tout au long de l'année. C'est une association qui aide le CCAS et qui anime le village avec des événements, donc il me paraissait naturel de leur tendre la main", nous explique Jean-Pierre Roualdes, président de l'Aiki Jutsu Côte d'Azur.

À n'en pas douter, la générosité a encore de beaux jours dans notre village !



Un échange franco-suisse haut en musique !

À la mi-mai, l'**Harmonie de Saint-Paul-de-Vence a reçu la Fanfare de Nyon (Suisse).** Les quatre-vingts musiciens ont réalisé deux concerts en plein air, dont l'un dans notre commune, au cours desquels chaque formation a interprété quatre morceaux. Et pour clôturer ce moment musical en apothéose, **les deux orchestres ont uni leurs talents pour quatre compositions finales.**

Un merveilleux concert qui a ravi le public et qui a **mis en exergue le lien indéfectible entre les deux associations !**

Les associations aux côtés de la jeunesse

Concours de lecture à voix organisée par le Rotary Club de Saint-Paul-de-Vence, premier bal de promo pour les CM2 ou encore la kermesse à l'initiative de l'A.I.P.E... Avant les vacances scolaires, les événements se sont succédé à l'école La Fontette. Le point commun entre toutes ces manifestations : elles sont portées par nos associations locales, fortement impliquées auprès de la jeunesse.

Et côté crèche, l'engagement est tout aussi important. Ainsi, cette année, **dix enfants ont pu laisser leur créativité s'exprimer sur le thème de la mer** lors d'un atelier animé par Joanna Painter, membre du Cercle des artistes saint-paulois.



Opération embellissement

de l'entrée historique du village

Engagée depuis plusieurs années dans une démarche ambitieuse de restauration et de préservation de son patrimoine historique, la commune s'apprête à réhabiliter l'entrée principale du village afin de lui redonner son apparence d'antan.

Le point sur ces travaux qui débiteront dans quelques mois.



Le projet

Paver l'ensemble de la zone d'entrée du village.

Concrètement, il s'agira de poser une calade sur une superficie de 900 m².

Objectifs

- ➔ Redonner un caractère médiéval à l'entrée du village, en harmonie avec les remparts.
- ➔ Mettre en valeur le patrimoine saint-paulois.
- ➔ Matérialiser le début de l'entrée du village afin d'éviter que des automobilistes ne s'y engagent par erreur, pensant qu'il s'agit de la continuation de la route des Serres.

À savoir !

Période de préparation du chantier (études, sondages, repérages réseaux...) :

De novembre 2024
à début janvier 2025

Période des travaux :

De janvier à fin mars 2025

Durée estimée : 4 mois

Enveloppe budgétaire :

500 000€ (recherche de subventions en cours)

Un planning de phasage par l'entreprise est en cours et sera communiqué prochainement.



"Notre ambition avec mon équipe municipale est de préserver notre patrimoine historique et de l'embellir. C'est cette vision qui nous mène à conduire ce projet, qui fait écho à celui de l'entretien et la restauration des remparts qui fait l'objet d'un plan pluriannuel. Afin que les habitants du village ne soient pas trop impactés, nous avons choisi de réaliser ces travaux en période basse." **Monsieur le Maire, Jean-Pierre Camilla**



Photo d'illustration.
Non contractuelle.



Côté **médiathèque****À l'heure de la rentrée !**

Qui dit rentrée, dit reprise des temps forts ! Pensez à vous inscrire auprès de Julie : 09 66 43 41 13.

→ **À partir du vendredi 27 septembre à 10h30** : reprise des séances Bébés Lecteurs

> *Autres dates* : les vendredis 25 octobre et 29 novembre.

→ **À partir du mercredi 4 septembre à 10h** : reprise du Café des lecteurs

> *Autres dates* : les mercredis 2 octobre et 6 novembre.

Symbole de la stabilité et de l'élévation, la montagne est au cœur de cette nouvelle sélection de livres à emprunter à la médiathèque. Un joli et subtil clin d'œil au festival à venir en novembre...

Horaires d'ouverture

Les mardis, mercredis et jeudis :
de 10h à 12h30
et de 15h à 18h30

Le vendredi :
de 16h30 à 18h30

• **La Montagne**

éditions Gallimard illustré par Héliadore

Comment sont nées les montagnes ? Pourquoi leurs formes changent-elles ? Grâce à ce livre documentaire, découvrons le paysage de la montagne, la faune, la flore, les promeneurs et les alpinistes. Observons les hôtes de ce milieu parfois si rude et apprenons à reconnaître les sommets les plus célèbres du monde.

→ À partir de 3 ans

• **Qu'est-ce qu'il y a derrière la montagne ?**
Ludovic Souliman

Marilou a peur le soir, peur du noir, peur de tout ! Un matin, pourtant, une question lui vient à propos de la montagne qu'elle aperçoit depuis sa fenêtre. L'enfant, curieuse, interroge son entourage : « Qu'est-ce qu'il y a derrière la montagne ? » Or, cette question terrifie les adultes qui refusent d'y répondre...

→ À partir de 6 ans

• **Sami et Julie à la montagne**
Emmanuelle Massonau

Cet été, toute la famille rend visite à Oncle Pierre, à la montagne. Ces vacances en altitude réservent de belles découvertes à Sami

et Julie ! Une histoire courte, spécialement conçue pour accompagner les enfants dans l'apprentissage de la lecture. Adapté aux dyslexiques.

→ À partir de 6 ans

• **Himalaya : les montagnes qui touchent le ciel**

Soledad Romero Mariño et María Beorlegi

Un carnet de voyage au format XXL pour partir à la découverte du Népal, de l'Inde et du Tibet. Entre sommets vertigineux et vallées semées de temples, l'enfant découvre l'histoire des peuples, les exploits des sherpas, les animaux solitaires et la nature sauvage en altitude, le mode de vie des Tibétains et des moines bouddhistes et la cueillette du thé à Darjeeling. Avec de splendides dessins en pleine page !

• **La légende des montagnes qui naviguent**
Paolo Rumiz

"Parti pour m'échapper du monde, j'ai fini, au contraire, par en trouver un autre." Huit mille kilomètres au fil des Alpes et des Apennins, cette colonne vertébrale de l'Europe. Paolo Rumiz nous embarque pour un voyage au long cours...

Cap sur le Lavandou !

Il y avait du soleil, de la joie... La sortie annuelle du CCAS réunissait tous les composants pour être réussie. Et c'était le cas comme Michelle Guilbergia en a témoigné sur les réseaux sociaux : "c'était une journée réussie". Les photos parlent également d'elles-mêmes.



La Quinzaine des seniors, un événement fait pour vous

Manifestation festive, placée sous le signe de la convivialité et de la bonne humeur, **la Quinzaine des Séniors se tiendra du lundi 30 septembre au vendredi 11 octobre.**

Au programme de cet événement organisé par le Département des Alpes-Maritimes :

- une journée de lancement au Palais de la Méditerranée à Nice le 30 septembre de 9h à 17h : animations, stands d'information et de prévention de la perte d'autonomie, accès aux droits...
- deux représentations théâtrales les 1^{er} et 2 octobre respectivement à Cannes et à Grasse
- une « Journée départementale des aidants » le 4 octobre à la salle Laure Ecard à Nice
- et un spectacle de clôture au Palais Nikaïa à Nice.

→ Informations auprès du CCAS :
04 93 32 41 12
ou ccas@saint-pauldevence.fr

tribunes

Le mot de Cap Saint-Paul

A lors que l'on nous reproche « un manque d'écoute et de prise en compte des préoccupations des citoyens », il est assez ironique d'être attaqué sur le fait d'avoir défendu les restaurateurs saint-paulois qui n'avaient pas de terrasse lors de la crise sanitaire (dont le caractère était exceptionnel). Au-delà des extraits tronqués du jugement qui circulent en ligne, ce qui nous interpelle, c'est la volonté de nuire là où nous avons œuvré pour l'intérêt général. Eut-il fallu laisser nos restaurateurs,

hôteliers et commerçants s'asphyxier ? Dans un certain papier, on nous reproche également la bétonnisation de notre commune. Mais ses auteurs savent-ils qu'il existe un coefficient de végétalisation variant entre 65 et 75 % max dans le PLU (zones urbaines) ? Savent-ils que notre actuel Plan Local d'Urbanisme est plus protecteur, et donc strict, que celui datant de 2017 ou son ancêtre, le Plan d'Occupation des Sols ? Que cela soit volontaire ou pas, faire autant preuve d'imprécision témoigne

d'un certain manque de compétence. Comment peut-on dire que la vente reportée d'un terrain a fait perdre de la commune, alors qu'au contraire, sa valeur a augmenté ?...

Face à la méconnaissance (ou à la mauvaise foi ?), nous préférons passer notre chemin et poursuivre le travail. L'automne s'annonce challengeant : rénovations des chapelles Saint-Roch et Saint-Michel, inauguration de la Micro-Folie...

→ Le mot de Jean-Paul Faure pour l'équipe Saint-Paul à Cœur

Projet du Malvan : Nous contestons la légalité de la délibération prise lors du conseil municipal du 5 juin faisant passer le projet à 100% de logements sociaux. Cette décision est également remise en question par l'adjointe à l'urbanisme de M. Camilla, qui la considère non conforme au Plan Local d'Urbanisme. Par ailleurs, nous avons alerté le

Préfet en Mars 2024 sur le risque d'inondation menaçant les futurs habitants. En réponse, le Préfet nous a informés le 8 juillet qu'une étude hydraulique du Malvan avait été lancée pour déterminer si le Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI) devait être révisé. Nous suivons donc de près ces deux points fondamentaux.

L'entretien des fossés

n'est pas une option !

Permettant d'éviter les inondations et contribuant à la préservation de la biodiversité, les fossés jouent un rôle déterminant dans le drainage des eaux pluviales. L'absence d'entretien ou un entretien inadapté peut nuire à leur bon fonctionnement. C'est pourquoi, en tant que riverains, la loi vous oblige à en assurer l'entretien. Explications.

// QUELLES SONT VOS OBLIGATIONS ?

Le riverain a une double obligation :

- maintenir le libre écoulement des eaux.
- entretenir son fossé régulièrement. Concrètement, les actions à mener sont :
 - retirer tout ce qui pourrait empêcher la bonne circulation de l'eau : débris, branchages...
 - nettoyer la végétation (élagage des branches basses, fauchage de l'herbe) en prenant soin d'exporter les déchets verts.

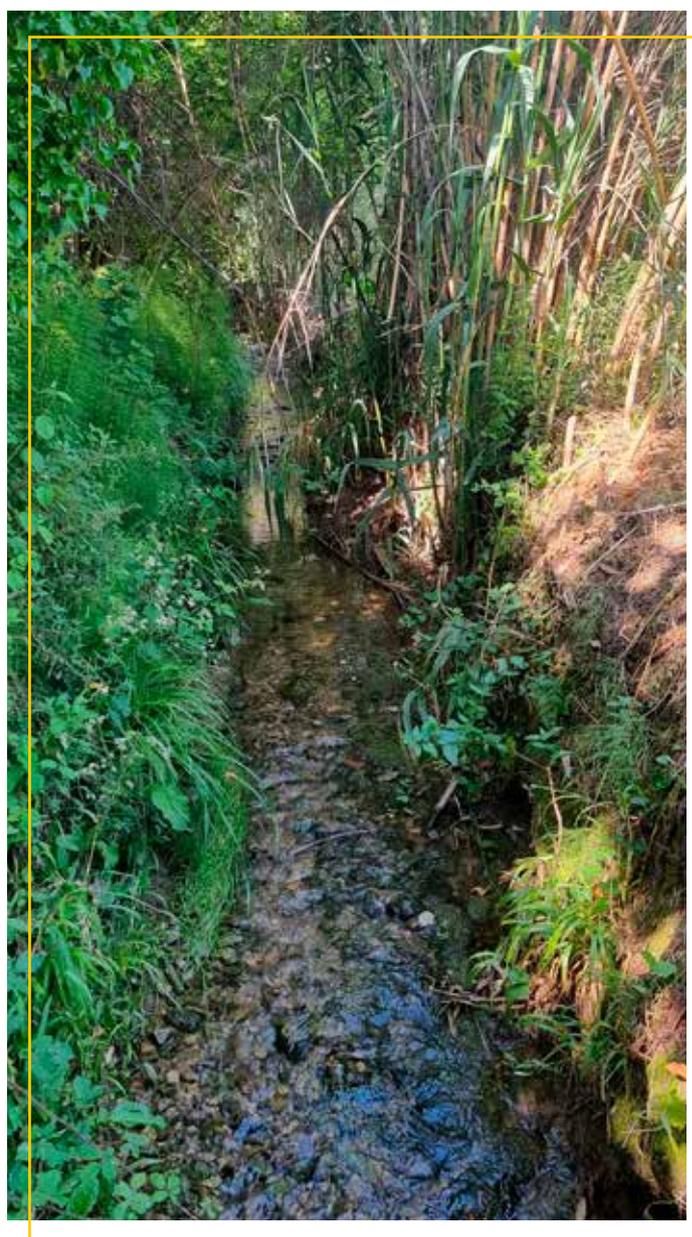
Tous les 5 à 10 ans (selon les besoins), vous devez également procéder au curage, c'est-à-dire racler le fond et les bords du fossé pour enlever les dépôts accumulés avec le temps.

// CE QU'IL FAUT ÉVITER

- Creuser le lit du cours d'eau.
- Utiliser des matériaux dans l'eau.
- Rajouter des matériaux dans l'eau.

// CE QUE VOUS RISQUEZ EN CAS D'INFRACTION

Conformément à l'article R216-13 du Code de l'Environnement, l'infraction est **punie d'une contravention de 1500€ (3000€ en cas de récidive)**. En effet, le fait de détruire totalement ou partiellement des fossés évacuateurs et/ou d'apporter volontairement tout obstacle au libre écoulement des eaux est punissable.



Bon à savoir !

- Si un fossé privé, par défaut d'entretien, engendre un risque pour la sécurité ou la salubrité publique, le maire peut y faire exécuter des travaux d'office. La collectivité émet les titres de recettes et les adresse au Trésor Public, ce dernier envoie les avis de commandement de payer aux propriétaires défaillants.
- L'entretien doit être assuré **à part égale entre les deux propriétaires riverains en fonction du nombre de mètres linéaires de mitoyenneté.**

Taille des haies

en bordure du domaine public : que dit la loi ?

Les haies jouent un rôle important de brise-vue, offrant au jardin une certaine intimité et un cadre verdoyant. Pourtant, tailler sa haie se trouvant en bordure du domaine public est une obligation qui s'étend également au domaine privé. Le point avec Olivier Cavelli, chef de la police municipale.

// Pourquoi dois-je tailler mes haies ?

Chaque riverain a l'**obligation d'élaguer ses arbres et tailler ses arbustes et haies, dès lors qu'ils sont en bordure des voies publiques.**

Mal entretenues, **les haies peuvent être dangereuses pour la sécurité car elles diminuent la visibilité** pour les usagers des routes et les piétons. Le dépassement des arbres sur le domaine public peut également constituer un danger ; ils peuvent, par exemple, cacher des panneaux ou un feu de signalisation, ou empêcher de marcher sur un trottoir, et donc contraindre les piétons à marcher sur la route !

Je rappelle également que les branches ne doivent pas non plus toucher les conducteurs aériens : fils électriques, téléphoniques, éclairage public...



// Concrètement, que faut-il faire ?

Les arbres, branches et racines qui débordent sur le sol des voies communales **doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies.** Les haies doivent être taillées de manière à ce

que leur développement du côté de la voie communale ne fasse aucune saillie sur celle-ci.

// Si je ne suis pas en règle, que risque-t-il de se produire ?

La responsabilité du propriétaire riverain peut être engagée si un accident survient. C'est pourquoi, lorsque les démarches amiables sont sans effet, **le Maire peut adresser au propriétaire une lettre le mettant en demeure de faire cesser le danger.** Faute de résultat dans le délai demandé et à l'issue de la procédure contradictoire, **le Maire peut, par arrêté, faire procéder d'office à l'abattage.** La collectivité en charge des travaux d'office émet un titre de recettes et l'adresse au **Trésor Public qui enverra l'avis de commandement de payer au propriétaire défaillant.**

En bref : en cas de danger grave ou imminent, le Maire peut donc prescrire toutes mesures de sûreté exigées par les circonstances et décider l'abattage des plantations privées présentant un

danger pour la santé publique (en vertu de l'article L. 22124 du code général des collectivités territoriales).

// Qu'est-ce que je risque en cas de refus ?

Un riverain qui laisserait croître des haies ou des arbres à moins de deux mètres de la route sans autorisation s'expose à **une amende de 5^e classe, soit 1500€,** conformément à l'article R. 116-2 du Code de la voirie routière.

“

En cas de mise en demeure sans résultat, le Maire peut procéder à l'exécution forcée des travaux d'élagage, les frais afférents aux opérations étant alors mis à la charge des propriétaires négligents.”

Et côté environnement ?

En raison de la reproduction et de la nidification des oiseaux notamment, **il est fortement recommandé de ne pas tailler ses haies du 16 mars au 15 août** (sauf en cas de danger imminent ou avéré, comme expliqué précédemment).

En effet, les haies sont aussi un havre de biodiversité ; outre les oiseaux, d'autres espèces y trouvent refuge : les hérissons, les écureuils, les grenouilles, les insectes...

L'agenda de l'automne



SEPTEMBRE

JEUDI 5 // 9h30-16h

Permanence mutuelle communale

> Salle Freinet (mairie annexe).

Inscriptions auprès de Jamila Lamrhari :
06 59 32 44 91

Samedi 7 // 10h à 13h

Forum des associations

> Place de Gaulle. Entrée libre

Samedi 7 // 10h à 12h

Café compost

> Site de compostage collectif

(en bas du rempart Ouest). Gratuit.

Sur inscription : 04 93 32 41 22

Jeudi 12 // 9h-11h30

**Bulle d'éveil, lieu d'accueil
enfants-parents**

> Auditorium. Accès gratuit
et sans inscription

Jeudi 12 // 9h30-16h

Permanence mutuelle communale

> Salle Freinet (mairie annexe). Inscriptions
auprès de Jamila

Lamrhari : 06 59 32 44 91

Samedi 14 // 9h-17h

**Journée des fresques
(climat et biodiversité)**

> Auditorium. Gratuit.

Sur inscription : 04 93 32 41 22

Jeudi 19 // 9h-11h30

**Bulle d'éveil, lieu d'accueil
enfants-parents**

> Auditorium. Accès gratuit
et sans inscription

Jeudi 19 // 9h30-16h

Permanence mutuelle communale

> Salle Freinet (mairie annexe). Inscriptions
auprès de Jamila

Lamrhari : 06 59 32 44 91

Samedi 21 // 9h30

World Cleanup Day

> Place de Gaulle. Ouvert à tous.

Journées Européennes du Patrimoine

Samedi 21 // 10h30

**Visite guidée "Tous les chemins
mènent à Saint-Paul-de-Vence".**

> Office de Tourisme. Gratuit.

Réservations : 04 93 32 86 95

Samedi 21 // 14h

**Lancement officiel du parcours "Le
trésor des chapelles", en présence
des "Conteurs d'ici et d'ailleurs"**

> Parvis de la chapelle Sainte-Claire.

Ouvert à tous.

Informations : 04 93 32 86 95

Mercredi 25 // 18h30

Conseil municipal

> Auditorium

Jeudi 26 // 9h-11h30

**Bulle d'éveil, lieu d'accueil
enfants-parents**

> Auditorium. Accès gratuit
et sans inscription

Jeudi 26 // 18h30-20h30

**Concertation citoyenne
"Réfléchissons ensemble
à notre environnement de demain"**

> Auditorium. Accès libre. Inscription

recommandée : 04 93 32 41 22.

Vendredi 27 // 10h30

Bébés lecteurs

> Médiathèque. Gratuit. Inscription auprès
de la médiathèque : 09 66 43 41 13

Dimanche 29 // 18h

Fête de la Saint Michel

> Aire St Michel, quartier de la Bastide Rouge

OCTOBRE

Du mardi 1^{er} au samedi 26 //

Concours de dessin sur le thème « Votre

Saint-Paul », organisé par l'ACASP

> Informations auprès de l'Office de Tourisme.

Ouvert à tous les enfants.

Mercredi 2 // 10h

Café des lecteurs

> Médiathèque. Gratuit. Inscription auprès
de la médiathèque : 09 66 43 41 13

Jeudi 3 // 9h-11h30

**Bulle d'éveil, lieu d'accueil
enfants-parents**

> Auditorium. Accès gratuit et sans inscription

Jeudi 3 // 9h30-16h

Permanence mutuelle communale

> Salle Freinet (mairie annexe). Inscriptions
auprès de Jamila Lamrhari : 06 59 32 44 91

Vendredi 4 // 20h30

**Représentation de théâtre,
Localement agité d'Arnaud Bédouet
par la compagnie Russa Lux**

> Auditorium. Entrée : 15€ (grand public).

Réservations auprès de fnac.com

ou billettereduc.com

Samedi 5 // 20h

Festival du court métrage

« Prix de courts »

> Auditorium. Entrée libre

Jeudi 10 // 9h-11h30

**Bulle d'éveil, lieu d'accueil
enfants-parents**

> Auditorium. Accès gratuit et sans inscription

Jeudi 10 // 9h30-16h

Permanence mutuelle communale

> Salle Freinet (mairie annexe). Inscriptions
auprès de Jamila Lamrhari : 06 59 32 44 91

Vendredi 11 // Horaire à venir

Le jour de la nuit

> Auditorium. Gratuit.

Samedi 12 // 11h30-17h

4^e boucle historique de Saint-Paul

> Place de Gaulle

Du jeudi 17 au jeudi 31

Fête de l'automne

> Village

Jeudi 17 // 9h-11h30

**Bulle d'éveil, lieu d'accueil
enfants-parents**

> Auditorium. Accès gratuit et sans inscription

Jeudi 17 // 9h30-16h

Permanence mutuelle communale

> Salle Freinet (mairie annexe). Inscriptions
auprès de Jamila Lamrhari : 06 59 32 44 91

Jeudi 17 // 18h

**Réunion publique de
décommissionnement du réseau cuivre**

> Auditorium. Entrée libre

Samedi 19 et dimanche 20 // 10h-19h

Braderie des commerçants

> Village. Accès libre

Dimanche 20 // Dès 10h
Fête des vendanges
> Place de Gaulle. Accès libre

Mardi 23 // 15h
Atelier : collage et peinture
sur le thème de l'automne
> Office de Tourisme. À partir de 7 ans.
5€/enfant. Inscription obligatoire

Vendredi 25 // 10h30
Bébés lecteurs
> Médiathèque. Gratuit. Inscription auprès
de la médiathèque : 09 66 43 41 13

Mercredi 30 // 15h
Atelier de création de citrouille
(non fournie)
> Office de Tourisme. À partir de 7 ans.
5€/enfant. Inscription obligatoire

NOVEMBRE

Vendredi 1^{er} // 16h30
Cérémonie d'hommage aux
Saint-Paulois morts pour la France
> Cimetière.

Mercredi 6 // 10h
Café des lecteurs
> Médiathèque. Gratuit. Inscription auprès
de la médiathèque : 09 66 43 41 13

Jeudi 7 // 9h-11h30
Bulle d'éveil, lieu d'accueil
enfants-parents
> Auditorium. Accès gratuit
et sans inscription

Jeudi 7 // 9h30-16h
Permanence mutuelle communale
> Salle Freinet (mairie annexe). Inscriptions
auprès de Jamila
Lamrhari : 06 59 32 44 91

Vendredi 8 // Dès 20h30
Représentation de théâtre,
Très chère Mathilde, d'Israël Horovitz
par la compagnie Aérienne
> Auditorium. Entrée : 15€ (grand public).
Réservations auprès de
fnac.com ou billetreduc.com

Lundi 11 // 11h
Cérémonie commémorative
de l'Armistice de la 1^{ère} Guerre
mondiale 1914-1918
> Place Neuve / Monument aux morts. Accès
libre.

Jeudi 14 // 9h-11h30
Bulle d'éveil, lieu d'accueil
enfants-parents
> Auditorium. Accès gratuit
et sans inscription

Jeudi 14 // 9h30-16h
Permanence mutuelle communale
> Salle Freinet (mairie annexe). Inscriptions
auprès de Jamila
Lamrhari : 06 59 32 44 91

Festival de la montagne

Vendredi 22 // 18h
Repas montagnard (soupe
montagnarde et fromage blanc
aux myrtilles).
> Toit de l'Auditorium. Réservations
sur le site helloasso

Vendredi 22 // 20h30
Projection de films : le
documentaire *Sous les glaces*
de B.Fromento et le film *La ligne*
de l'ange de B.Delapierre
> Auditorium. Réservations sur le site
helloasso

Samedi 23 // 14h30
Balade nature
> Office de Tourisme. Gratuit.
Réservations : 04 93 32 86 95



Samedi 23 // 20h
Soirée performance : Projection
des films *Chronoception*
de G. Broust et *Les jours sauvages*
de Yohan Guignard
> Auditorium. Réservations sur le
site helloasso

Dimanche 24 // 11h-13h & 14h-17h
Journée d'animations et d'ateliers
démonstrations en plein air
> Places de Gaulle et de la Courtine.
Gratuit

Jeudi 21 // 9h-11h30
Bulle d'éveil, lieu d'accueil
enfants-parents
> Auditorium. Accès gratuit
et sans inscription

Jeudi 21 // 9h30-16h
Permanence mutuelle communale
> Salle Freinet (mairie annexe). Inscriptions
auprès de Jamila Lamrhari : 06 59 32 44 91

Jeudi 28 // 9h-11h30
Bulle d'éveil, lieu d'accueil
enfants-parents
> Auditorium. Accès gratuit et sans inscription

Vendredi 29 // 10h30
Bébés lecteurs
> Médiathèque. Gratuit. Inscription auprès
de la médiathèque : 09 66 43 41 13

Les vacances de la Toussaint Côté Office de Tourisme

- > **Samedi 26 octobre à 10h** : Balade aquarelle
- > **Jeudi 31 octobre de 10h à 12h** : Concours de décoration de citrouilles
- > **Jeudi 31 octobre à 18h** : Visite à la lanterne spéciale Halloween
- > **Samedi 2 novembre à 10h** : Balade aquarelle

> **Mais aussi** : jeu de piste gratuit dans le village, ateliers créatifs pour les enfants... Tout le programme sur www.saintpauldevence.com

➔ Retrouvez tous les événements prévus sur le site internet www.saintpauldevence.org



➔ Retrouvez dans chaque numéro, l'état civil de notre commune*.

Ils sont nés

// Neil AMASHOUL (17/04/2024)
// Lino SCHIVA MERMET (02/05/2024)
// Elon AUBERT (28/06/2024)



Ils se sont dit "oui"

// Céline DUPLESSY & Pauline PESCE (31/05)
// Karen TIAMZON & Vincent SELLARI (08/06)
// Natacha CLUZEL & Sébastien VALETTE (08/06)
// Dirk KREMER & Stéphane GOURDIN (14/06)
// Lucie CLEDIERE & Bertrand MAZEAUD (15/06)
// Cécile VALLÉE & Hugues MENARD (15/06)
// Caroline WEIR & Joshua EMERSON (21/06)
// Jalila OUAHBI & Théry COUTURIER (21/06)
// Annabelle MARTIN & Michael ARRIGONI (22/06)
// Chanelle FALBO & Anthony BOUTIN (28/06)
// Morgane GUERARD & François BOY (05/07)
// Kristell LE CAM & Jérôme DÉCLA (06/07)



* Cette liste est non exhaustive. Conformément à la législation, figurent les noms pour lesquels nous avons eu l'autorisation de diffusion par les intéressés ou leurs familles.

Ils nous ont quittés

// Pierre SOTTIMANO (02/04) // Elisabeth DI MALTA, née FAUCI (18/04) // Xavier HUVELIN (06/05) // Lucette WAROT, née THOMASSIN (07/05) // Pierre MATTÉO (14/05) // Georges SANTI (19/05) // Hélène MONZÉGLIO, née MAUREL (28/05) // Amor HMILA (01/06) // Ghyslaine GASTAUD, née FOURCHON (05/06) // Roger ZIMMERMANN (10/06) // Bernard FLEURY (18/06) // Evelyne LELLOUCHE, née DANIELI (19/06)

Ils avaient tout particulièrement marqué Saint-Paul-de-Vence...

Hélène MONZÉGLIO, née MAUREL : Mariée à Loulou, le coiffeur du village, Hélène était très impliquée dans la vie saint-pauloise. Membre actif du Comité Officiel des Fêtes, elle préparait par exemple les raviolis pour le Repas des anciens combattants ou prenait volontiers part aux parades de la Sainte Claire. Assise sur le banc qui portait son nom, elle saluait les connaissances, racontait des anecdotes à ceux qui souhaitaient passer un instant en sa présence... Cette passionnée de voyages s'apprêtait à célébrer ses 100 ans.

Vos numéros utiles

Mairie : 04 93 32 41 00 // mairie@saint-pauldevence.fr // **Office de tourisme** : 04 93 32 86 95 // tourisme@saint-pauldevence.com // **Police municipale** : 04 93 32 41 41 ou 06 07 01 10 82 (urgences) // **CCAS** : 04 93 32 41 12 // ccas@saint-pauldevence.fr // **Pharmacie** : 04 93 32 80 78 // **La Poste** : 04 93 32 74 30 // **Gendarmerie de Vence** : 04 93 58 03 20 // **Croix-Rouge Cagnes-sur-mer** : 04 93 20 44 33 // **Taxi Saint-Paul-de-Vence** : 06 09 28 55 36 // **Violences conjugales info** : 39 19

